

Plan de Développement de Massif de Lacapelle-Marival

Dynamiser la gestion des forêts privées :
Un atout pour le territoire

Contexte

L'Occitanie est la deuxième région forestière française par son potentiel de bois sur pied, riche et diversifiée ; elle fait partie intégrante d'une filière créatrice d'emplois locaux, l'un des principaux secteurs économiques du territoire. Elle rencontre toutefois d'importantes difficultés, qui limitent son développement et sa création de valeur.

En forêt privée, les acteurs de la gestion forestière sont en particulier confrontés à un morcellement croissant de la propriété et à un manque de culture sylvicole de la grande majorité des propriétaires, qui freinent le développement durable de la ressource forestière des territoires.

Les **Plans de développement de massifs forestiers (PDM)**, mis en œuvre depuis une dizaine d'années, se sont révélés être des outils efficaces pour répondre à ces problématiques. La démarche s'appuie sur une **approche par massif** qui permet de favoriser le **regroupement économique des propriétaires**. Concentrée pendant trois années sur un territoire défini, l'action permet alors la **mise en place et le développement d'une dynamique locale de la filière forêt-bois** grâce à la présence renforcée de personnels techniques compétents.

Les enjeux du territoire de Lacapelle-Marival :

Le périmètre choisi pour le PDM de Lacapelle-Marival correspond à deux critères prioritaires :

- des potentialités forestières importantes avec plus de 8 000 ha de forêt privée, des conditions de production intéressantes sur ce secteur du Ségala-Limargue (sur schistes et grès), avec un enjeu particulier sur le châtaignier et le chêne de pays, dans un contexte de changement climatique.
- des dynamiques et politiques territoriales locales avec une Communauté de Communes engagée dans le développement durable (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte).

Les chiffres clés du PDM de Lacapelle-Marival : 16 communes de la zone Ségala de la Communauté de Communes du Grand-Figeac.

Taux de boisement de 41%

97 % de forêt privée

2 678 propriétaires privés

8 000 ha de forêt privée

Environ 1 000 ha de résineux



Objectifs

- **Améliorer la connaissance de la ressource forestière privée** du territoire et mieux cerner les enjeux économiques, sociaux et environnementaux,
- **Sensibiliser les élus** sur le potentiel forestier de leur territoire et les associer dans ce projet de mise en valeur des forêts privées locales,
- **Former les propriétaires** à la gestion forestière durable, les sensibiliser à la prise en compte du changement climatique et **les accompagner** dans leurs projets forestiers,
- **Encourager les propriétaires à se regrouper** pour optimiser la valorisation de leurs bois.

Partenaires du projet

- 1- **Le CRPF Midi-Pyrénées (chef de file) : établissement public** dont la mission est de développer, initier et favoriser une gestion durable des forêts privées, notamment en participant à toute action favorisant le développement local et l'aménagement du territoire,
- 2- **Le Grand Figeac** : chargé de la communication auprès des habitants, du lien avec les entreprises du territoire et de l'articulation avec les politiques territoriales (TVB, eau, tourisme, paysage, ...)
- 3- **Les élus locaux** : diffusent l'information auprès des propriétaires du territoire et orientent les opérations d'animation selon les enjeux locaux,
- 4- **Les gestionnaires et opérateurs économiques locaux (coopératives, experts, scieurs, entreprises de travaux forestiers, ...)** : participent à la réussite de l'opération par leur implication dans les projets de gestion forestière, de travaux ou d'exploitation.

Principales étapes sur 3 ans

Phase 1 : **Etat des lieux forestier, socio-économique et environnemental** du massif, par une synthèse de données cartographiques existantes (données desserte notamment) et d'inventaires terrain complémentaires. Les informations recueillies permettront l'édition de cartes thématiques et donnent lieu à des recommandations sylvicoles applicables au massif. Le but est d'établir une synthèse faisant ressortir les enjeux forestiers majeurs du massif.

Phase 2 : **Animation d'opérations de regroupement** auprès des propriétaires et élus, incluant des propositions d'actions concrètes, individuelles ou concertées, à l'échelle du massif : diagnostic forestier individuel et réalisation de documents de gestion, projet de desserte ou d'opérations sylvicoles, réunions de formation et d'information thématiques sur le terrain, accès aux aides forestières, ...

Phase 3 : **Accompagnement et coordination des opérations** sylvicoles, de mobilisation et de gestion, en cohérence avec les phases d'état des lieux et d'animation et en lien avec l'ensemble des opérateurs économiques locaux. La mise en place de chantiers « vitrines » sert de support à des journées de formation.



CONTACT CRPF Midi-Pyrénées :

Flore GIRAUD
Lasfauries 46130 BRETENOUX

06 70 05 50 10 / 05 65 11 63 23

Flore.giraud@cnpf.fr